

FICHE PRODUIT  
**ASSURANCE SANS PERMIS**

## 1. LA CIBLE

- Les assurés de 16 à 74 ans souhaitant conduire un véhicule ne nécessitant pas de permis B.
- Les conducteurs de 25 à 70 ans ayant des antécédents d'aggravation.

## 2. LES GARANTIES

FORMULES ET GARANTIES	F1	F2	F3
Responsabilité Civile	✓	✓	✓
Défense Pénale et Recours Suite à Accident	✓	✓	✓
Incendie- Evènement climatique		✓	✓
Vol et tentative de vol		✓	✓
Bris de glaces		✓	✓
Catastrophes Naturelles		✓	✓
Catastrophes Technologiques		✓	✓
Attentats et Actes de terrorisme		✓	✓
Dommages Tous Accidents			✓
Protection juridique	✓	✓	✓
Assistance Panne/Accident sans franchise kilométrique	✓	✓	✓

Seule la formule est 1 est accessible sur le département 13.



La garantie **protection juridique** aide à faire face aux éventuels litiges que votre client pourrait rencontrer suite notamment à l'achat, la réparation ou encore le stationnement de son véhicule.

En phase judiciaire, l'indemnisation maximale prévue est de **16 000 €**, ce capital peu couvrir par exemple les honoraires liés à une expertise ou les honoraires d'avocat.

OPTIONS	F1	F2	F3
Protection du Conducteur jusqu'à 76 200 €	✓	✓	✓
Assistance Niveau 2	✓	✓	✓

### 3. LES FRANCHISES

Franchise BDG (non applicable en cas de réparation)	<b>75 €</b>
Incendie, évènement climatique, vol, attentat et acte de terrorisme	<b>500 €</b>
Dommages tous Accidents	<b>750 €</b>

Protection du conducteur	Franchise relative en Atteinte à l'Intégrité Physique et Psychique de 10%
Franchise conducteur non dénommé (permis >= 3 ans)	<b>900 €</b>
Franchise conducteur novice (permis < 3 ans)	<b>1 500 €</b>
Catastrophes naturelles	Franchise légale de 380 €

## 4. LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

### → VEHICULE :

- Véhicule 4 roues de série courante, de moins de 15 ans et autorisé à la conduite sans permis B.
- Quadricycle léger à 2 places d'un moteur d'une puissance maxi de 4kw et d'une vitesse limitée à 45 km/h.
- Quadricycle lourds de 2 ou 4 places d'un moteur d'une puissance maxi de 15kw.



Le certificat d'immatriculation doit être au nom :

- du souscripteur
- de son conjoint
- d'un mineur
- d'une tierce personne justifiant d'une assurance
- d'une société de leasing

### → DATE D'EFFET :

- Au plus tôt, le jour de la souscription sur le [www.sollyazarpro.com](http://www.sollyazarpro.com).
- Effet différé possible jusqu'à 3 mois.

### → LES USAGES :

#### Déplacements privés

Le véhicule est assuré pour les seuls déplacements de la vie privée, à l'exclusion des trajets aller-retour du domicile au lieu de travail et de toute utilisation pour les besoins d'une profession.

#### Déplacements privés - trajets

Le véhicule est assuré pour les seuls déplacements de la vie privée et pour les trajets aller – retour du domicile au lieu de travail et pour les besoins d'une activité bénévole ou de recherche d'emploi, à l'exclusion de toute autre utilisation pour les besoins d'une profession.

#### Affaires :

Le véhicule est assuré pour les déplacements de la vie privée, le trajet aller-retour du domicile au lieu de travail et les déplacements professionnels, à l'exclusion des tournées régulières.

### → SOUSCRIPTEUR / CONDUCTEUR(S) :

#### Règles de base :

- **Personne physique** âgée de **16 à 74 ans**
- Domicilié en **France Métropolitaine**
- N'ayant pas fait l'objet d'un sinistre corporel responsable et au maximum 8 sinistres avec un véhicule sans permis
- La formule **Dommages Tous Accidents** est proposée pour les profils « Bons conducteur » de 18 à 74 ans et pour les profils « novices » de 25 à 70 ans.

#### Particularités pour le profil Novice :

- Age : de **16 à 74 ans**
- Antécédents d'assurance : **Moins de 12 mois**
- Aggravation maximum : résiliation par un précédent assureur pour **non-paiement**
- 6 sinistres auto/moto/VSP maximum dont : Aucun sinistre corporel responsable, 2 corporels non responsables, 3 matériels responsables, 6 sinistres matériels non responsables, 6 Bris de glace, 2 Vols/Incendies (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)
- Sinistralité auto/moto maximum : Aucun sinistre corporel, 1 matériel responsable, 3 sinistres matériels non responsables, 3 Bris de glace, 2 Vols/Incendies (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)
- Sinistralité VSP maximum : Aucun sinistre corporel responsable, 2 sinistres corporels non responsables, 2 sinistres matériels responsables, 3 sinistres matériels non responsables, 3 Bris de glace, 2 Vols/Incendies (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)

**Particularités pour le profil Bon conducteur :**

- Age : de **18 à 74 ans**
- Antécédents d'assurance : **Minimum 12 mois**
- Aggravation maximum : résiliation par un précédent assureur pour **non-paiement**
- 4 sinistres auto/moto/VSP maximum dont : Aucun sinistre corporel responsable, 1 corporel non responsable, aucun matériel responsable, 1 sinistre matériel non responsable, 3 Bris de glace, 1 Vol/Incendie (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)
- Sinistralité auto/moto maximum : Aucun sinistre corporel, Aucun matériel responsable, 1 matériel non responsable, 3 Bris de glace, 0 Vol/Incendie
- Sinistralité VSP maximum : Aucun sinistre corporel responsable, 1 corporel non responsable, Aucun matériel responsable, 1 matériel non responsable, 3 Bris de glace, 1 Vol/Incendie

**Particularités pour le profil Suspendu :**

- Age : de **25 à 70 ans**
- Antécédents d'assurance : **Aucune expérience exigée**
- Aggravation maximum : résiliation par un précédent assureur pour **non-paiement**, une **suspension de permis** quelle que soit la durée.
- 8 sinistres auto/moto/VSP maximum dont : Aucun sinistre corporel responsable, 3 corporels non responsables, 3 matériels responsables, 6 sinistres matériels non responsables, 6 Bris de glace, 2 Vols/Incendies (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)
- Sinistralité auto/moto maximum : Aucun sinistre corporel responsable, 1 corporel non responsable, 1 matériel responsable, 3 matériels non responsables, 3 Bris de glace, 2 Vols/Incendies (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)
- Sinistralité VSP maximum : Aucun sinistre corporel responsable, 2 corporels non responsables, 2 matériels responsables, 3 matériels non responsables, 3 Bris de glace, 2 Vols/Incendies (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)

**Particularités pour le profil Aggravé :**

- Age : de **25 à 70 ans**
- Antécédents d'assurance : **Aucune expérience exigée**
- Aggravation maximum : résiliation par un précédent assureur **quel que soit le motif**, une **annulation** ou plusieurs **suspensions** de permis quelle que soit la durée, **délit de fuite**, **contrôle positif** d'alcoolémie ou de stupéfiants.
- 8 sinistres auto/moto/VSP maximum dont : 1 sinistre corporel responsable, 4 corporels non responsables, 6 matériels responsables et non responsables, 6 Bris de glace, 3 Vols/Incendies (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)
- Sinistralité auto/moto maximum : Aucun sinistre corporel responsable, 2 sinistres corporels non responsables, 3 sinistres matériels responsables et 3 non responsables, 3 Bris de glace, 2 Vols/Incendies (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)
- Sinistralité VSP maximum : 1 corporel responsable, 2 corporels non responsables, 3 sinistres matériels responsables et 3 non responsables, 3 Bris de glace, 3 Vols/Incendies (ce maximum atteint, seule la garantie RC sera proposée)



Pour le profil aggravé, l'assuré devra **être ou avoir été** titulaire du **permis B**.

## 5. LES TARIFS

### → REMUNERATION COURTIER



#### COMMISSIONNEMENT

Taux de commission variable jusqu'à 16%

**Possibilité de frais supplémentaires prélevés et reversés à 100% :**

Frais de courtage annexes d'adhésion de 0 à 100 €

Frais de courtage annexes de 0 à 4 €/mois

### → FLEXIBILITE A LA SOUSCRIPTION :

- Fractionnements autorisés : Mensuel / Trimestriel / Semestriel / Annuel.
- Paiement à la souscription par prélèvement ou carte bancaire. Choix de la date de prélèvement des primes à venir entre le 1<sup>er</sup>, 5 ou le 10 du mois.

## 6. LA SOUSCRIPTION ET LA GESTION

### → RAPIDITE ET SIMPLICITE DE LA SOUSCRIPTION :

- Prise de garantie immédiate via le site [www.sollyazarpro.com](http://www.sollyazarpro.com) avec attribution d'un numéro de police et édition de la carte verte temporaire d'une durée d'un mois.
- Carte verte définitive délivrée après le premier paiement de la prime et le retour des pièces à fournir.

Un espace de tarification simple et intuitif qui vous permet :

- D'accéder à toutes les informations utiles comme les documents contractuels *Assurance sans permis* disponibles en téléchargement sur [www.sollyazarpro.com](http://www.sollyazarpro.com).

### → PIECES A FOURNIR A LA SOUSCRIPTION :

- Disposition Particulières signées.
- Relevé d'information de moins de deux mois justifiant des antécédents sur les 24 derniers mois.
- Le cas échéant, la photocopie recto/verso du Permis de conduire Européen ou tout justificatif indiquant une expérience de conduite avec le permis B.
- Photocopie de la carte grise du véhicule assuré.
- Le cas échéant, tous documents justifiant la suspension ou annulation du permis de conduire ou la notification du tribunal en cas d'alcoolémie ou stupéfiants.
- Le mandat de prélèvement SEPA signé.

*Ces documents sont indispensables à la bonne gestion du contrat. A défaut de réception de l'un d'eux, nous pourrions être amenés à résilier le contrat en adressant au souscripteur une lettre recommandée avec préavis de 10 jours.*

### → QUALITE DE LA GESTION :

- Déclarations des sinistres directement en ligne sur [www.sollyazarpro.com](http://www.sollyazarpro.com).
- Délais de gestion des sinistres très rapides, déclarations traitées en 48h à réception du dossier.
- Ligne téléphonique dédiée pour vous accompagner ainsi que vos clients dans la réalisation des avenants, la déclaration des sinistres, et toute autre question liée au contrat.
- Règlement des primes impayées directement par le client en carte bancaire sur une plateforme sécurisée.

## VOS CONTACTS

### GESTION

01 8005 5000 + 111

65 rue de la Victoire 75439 Paris cedex 09

[productioniard@sollyazar.com](mailto:productioniard@sollyazar.com)  
[sinistreiard@sollyazar.com](mailto:sinistreiard@sollyazar.com)

### ASSISTANCE

France :  
01 41 85 85 85

Depuis l'étranger :  
00 33 1 41 85 85 85